Page

# UNIVERSITÉ DE MONCTON

## 104<sup>e</sup> réunion du

## CONSEIL DES GOUVERNEURS

## Le 13 avril 1991

## 9 h Salon du Chancelier Pavillon Léopold-Taillon

## Centre universitaire de Moncton

## PRÉSENTS PRÉSENTS

Richard Savoie, président
Laurier Thibault, vice-président
Donald Aubé
Yvan Bastien
Léone Boudreau-Nelson
Paul L. Bourque
Anne Church
Louise Comeau
Marcelle Fafard-Godbout
Georgio Gaudet
Paul Lavoie
Dollard LeBlanc
Gary Long
Anne Marrec

Jean-Bernard Robichaud René-Pierre Roussel Norman Roy Dennis Savoie Jean-Paul Soucy Gilles Long, secrétaire

# Invités

Paul-Émile Benoit Rhéal Bérubé Armand Caron Normand Carrier Médard Collette Léandre Desjardins Louis Malenfant Marielle Préfontaine

EXCUSÉS: Gérald Clavette, Marcel R. Comeau, Antonine Maillet,

Yvon Ouellette

ABSENT: Édèse Bujold

Jacques Robichaud

Anna Rail

# TABLE DES MATIÈRES

1.	OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PAR LE PRÉSIDENT	. 4
2.	MINUTE DE RECUEILLEMENT	. 4
3.	CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION	. 4
4.	VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE	. 4
5.	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	. 4

6.	CORRESPONDANCE	4					
7.	ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL CGV-901208	6					
8.	AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL	6					
	8.1 R: 06-CGV-901208: correction	6 6					
9.	RÉCEPTION DES PROCÈS-VERBAUX CEX-910111, CEX-910124         CEX-910301 et CEX-910321						
10.	AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX	6					
	10.1 CEX-910321						
	et aux affaires étudiantes	7 7					
	l'Université de Moncton						
	10.2 CEX-910301	8					
	10.3 CEX-910124	9					
	10.4 CEX-910111						
11.	SUIVI DU SÉNAT SAC-910228	10					
	11.1 Grades honorifiques						
12.	NOMINATIONS	11					
	12.1 Conseil des gouverneurs  12.2 Comité d'appel pour cause disciplinaire majeure  12.3 Comité de sélection des récipiendaires de la  Médaille d'Honneur  12.4 Mandats du CGV se terminant en juin 1991	11 11					
13.	RAPPORT U DE M - MESF	12					
14.	RAPPORT DU RECTEUR	12					

15.	INSCRIPTIONS OFFICIELLES 1990-91	12							
16.	BUDGET 1991-92								
17.	DÉPÔT DU DOCUMENT DES FEMMES S'EXPRIMENT 1								
18.	AFFAIRES NOUVELLES	13							
	18.1 Rapport du Comité de sélection de la Médaille d'Honneur								
19.	PROCHAINE RÉUNION	14							
20.	CLÔTURE	14							
	ANNEXES	15							
	ANNEXE A: Rapport du Recteur	16							
	ANNEXE B: Inscriptions officielles 1990-91	29							
	ANNEXE C: Document Des femmes s'expriment	51							

## 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PAR LE PRÉSIDENT

Monsieur le Président appelle l'assemblée à l'ordre à 9 h 10. Il souhaite la bienvenue à tous et à toutes, plus particulièrement aux nouveaux membres: Anne Marrec, de Québec et Marielle Préfontaine, vice-recteure adjointe à l'enseignement et à la recherche. Il félicite madame Léone Boudreau-Nelson qui vient d'être nommée membre de l'Ordre du Canada. Il exprime, nom de tous les membres du Conseil, sa sympathie à Dennis Savoie dont la mère vient de décéder. Il informe les membres que madame Antonine Maillet recevra un doctorat honorifique de l'Université de la Colombie-Britannique. Elle vient d'être nommée, par monsieur Marcel Masse, marraine d'honneur du Colloque sur la culture et la technologie qui doit avoir lieu les 28 et 29 mai prochain.

## 2. MINUTE DE RECUEILLEMENT

Monsieur le Président demande aux membres d'observer une minute de recueillement.

## 3. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION Le Secrétaire

donne lecture de l'avis de convocation.

## 4. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE

M. le Secrétaire en fait la vérification. Tout est dans l'ordre.

## 5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

# Ajouts

12.4 Mandats du CGV se terminant en juin 1991

18.1 Rapport du Comité de sélection des récipiendaires de la Médaille d'Honneur

## R: 01-CGV-910413

Il est proposé par Paul Lavoie et appuyé par Gary Long

"Que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié."

Vote unanime ADOPTÉ.

# **6.** CORRESPONDANCE

- 6.1 Lettre de Donald Aubé (1991 01 07), apportant une correction au procèsverbal.
- 6.2 Lettre de Donald Aubé (1991 01 07), relative à la confidentialité de la liste des membres du Conseil des gouverneurs.

Monsieur le Secrétaire explique la politique en vigueur. Monsieur le Maire de Moncton n'a pas demandé et n'a pas reçu les adresses des membres du Conseil du Bureau du secrétaire général.

- 6.3 Lettre de Gérène Gautreau, secrétaire du Board of Trustees de la Miss A.J. MacMaster School of Nursing (1991 01 91), relative à une nomination.
- 6.4 Lettre de Paul Williams, maire de St-Antoine (1991 01 08), relative au nom de l'Université.
- 6.5 Lettre de Fernand Landry (1991 01 23), relative à sa démission comme membre du Conseil des gouverneurs.
- 6.6 Lettre de Michel Vital Blanchard (1991 03 12), relative à l'injonction qui interdit son accès au CUM.

Le Recteur informe les membres que cette lettre a été déposée au Comité exécutif. À cette réunion, les membres ont convenu de demander un avis juridique. Lorsque l'avis sera arrivé, il sera traité au Comité exécutif et un rapport sera fait au Conseil. Nous informerons Monsieur Blanchard de ce qui se passe.

Un membre est d'avis que ce n'est pas de nature juridique. On devrait sérieusement étudier cette demande dans une perspective autre que légale.

Président: Il s'agit d'un ordre de la Cour.

Recteur: La décision appartient au Conseil, mais il faut savoir où on se situe. Cette question pourrait être à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

- 6.7 Lettre de Donald Poirier (1991 03 18), relative au harcèlement sexuel et sexiste.
- 6.8 Lettre de Donald Poirier (1991 03 26), relative au style de gestion du Recteur.
- 6.9 Lettres de remerciements de Monsieur Tom Nelson, Père Roland Soucie et de Soeur Ida Cormier.
- 6.10 Lettre de Michel Violette, président de la Chambre de commerce d'Edmundston (1991 02 18), relative au "renouvellement" du mandat de Normand Carrier.

Monsieur le Président doit rencontrer Monsieur Violette à ce sujet; il fera ensuite rapport au Conseil.

6.11 Lettre de Corine Auger, présidente de l'APCUS (1991 03 25), relative à la durée du mandat d'Armand Caron.

Monsieur le Président suggère de discuter de cette question à la rubrique Affaires nouvelles. Il rappelle que le Conseil avait donné le mandat au CEX de voir à la nomination. Le Conseil pourra se prononcer de façon définitive.

Le Recteur précise que le Président a répondu à la première lettre de Donald Poirier. Il lui a indiqué qu'une consultation aura lieu entre le 15 avril et le 15 mai. Il espère déposer cette proposition à la réunion de juin du Conseil des gouverneurs.

# 7. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL CGV-901208

#### R: 02-CGV-910413

Il est proposé par Paul Lavoie et appuyé par Marcelle Fafard-Godbout "Que le procès-verbal CG V-901208 soit adopté."

Vote unanime ADOPTÉ.

## 8. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

- 8.1 R: 06-CGV-901208: correction
  - Il faut lire 1<sup>er</sup> juillet 1991 au lieu de <sup>1er</sup> juillet 1990.
- 8.2 R: 21-CGV-901208: correction

"Indiquer que le membre élu par la FÉÉCUM s'est abstenu lors du vote."

## 9. RÉCEPTION DES PROCÈS-VERBAUX CEX-910111, CEX-910124, CEX-910301 ET CEX-910321

## R: 03-CGV-910418

Il est proposé par Gary Long et appuyé par Paul Lavoie

"Que les procès-verbaux CEX-910111, CEX-910124 et CEX-10301 et CEX-910321 soient reçus."

Vote unanime ADOPTÉ.

## 10. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

- 10.1 CEX-910321
- 10.11 Entente U de M (CUS) UQAR

## R: 04-CGV-910418

Il est proposé par Jacques Robichaud et appuyé par Jean-Bernard Robichaud

"Le Conseil des gouverneurs autorise le Recteur et le Vicerecteur du CUS à signer, au nom de l'Université de Moncton, un contrat de service avec l'Université du Québec à Rimouski qui vise à fournir des services de diagnostic, d'assistance techniques et de suivi, relativement à l'industrie des pêches, dans la région du Nord du Nouveau-Brunswick, dans le cadre du projet TECHNOMAR, pôle du Nord-Est."

Vote unanime ADOPTÉ.

10.12 Rapport du Vice-recteur aux ressources humaines et aux affaires étudiantes

## R: 05-CGV-910413

Il est proposé par Yvan Bastien et appuyé par Norman Roy 10.121

Congé sans solde au Centre universitaire de Moncton

"Conformément à l'article 26 de la convention collective entre l'ABPUM et l'Université et compte tenu des objectifs visés par cet article, qu'un congé sans solde soit accordé au professeur Néré St Amand (École de service social) pour l'année universitaire 1991-92, soit du ler juillet 1991 au 30 juin 1992."

10.122 Congés d'études au Centre universitaire de Moncton

"Le Conseil des gouverneurs accorde un congé d'études aux professeures et aux professeurs suivants et ce, pour la période du ler juillet 1991 au 30 juin 1992.

Faculté/École Professeures/Professeurs

Arts Lise Dubois École de génie Paul Chiasson Administration Claude DesRochers Éducation Lise Robichaud."

10.123 Régime de rentes du personnel de soutien, techniciens et le personnel administratif et professionnel de l'Université de Moncton

"Le Conseil des gouverneurs recommande l'adoption de deux recommandations présentées par le Comité de retraite du régime ci-dessus:

Résolution 4-910220

Que l'Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-vie soit autorisée à transférer la gestion du portefeuille du Régime de retraite du personnel de soutien, techniciens, personnel administratif et professionnel de l'Université de Moncton à la nouvelle société de Placements Louisbourg Inc.

Résolution 5-910220

"Que l'on modifie le règlement du Régime de rentes du personnel de soutien, techniciens, personnel administratif et professionnel de l'Université de Moncton pour que le taux de contribution pour toute employée ou tout employé embauché à plein temps et de façon permanente à partir de maintenant soit seulement à du 6.5% au lieu d'avoir le choix entre un taux de contribution de 6.5% ou 5%. Il est cependant entendu que celles et ceux qui contribuent

actuellement au taux de 5% pourront continuer à le faire et d'avoir l'option de l'augmenter à du 6.5% le 1er janvier de chaque année."

10.124 Régime de rentes des professeures, professeurs et bibliothécaires professionnels de l'Université de Moncton

"Le Conseil des gouverneurs recommande l'adoption de la résolution 4-910208 présentée par le Comité de retraite du régime de rentes.

Résolution 4-910208

Que l'Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-vie soit autorisée à transférer la gestion du portefeuille du Régime de rentes des professeurs-es et bibliothécaires de l'Université de Moncton à la nouvelle société de Placements Louisbourg Inc."

Suite à une discussion avec le Président et le Secrétaire du Comité de retraite, il fut convenu de retenir jusqu'à nouvel ordre la résolution 3-910208. (Cf. lettre du 18 mars 1991 au VRRHAE.)

Vote unanime ADOPTÉ.

- 10.2 CEX-910301
- 10.21 Entente Agriculture Canada U de  ${\tt M}$

R: 06-CGV-910413

Il est proposé par Marcelle Fafard-Godbout et appuyé par Gary Long

"Le Conseil des gouverneurs donne son accord de principe au projet, compte tenu que les conditions rencontrent les exigences de l'Université de Moncton."

Vote unanime ADOPTÉ. Fafard-

Godbout: Elle Félicite Normand Carrier. Le CUSLM va bénéficier des fonds.

10.22 Négociations ABPUM - U de M

Louis Malenfant résume la situation. L'arbitre a été choisi. Il s'agit de Me Guy Couturier. Ce dernier devra choisir entre la proposition de l'Université et celle de l'ABPUM. Il s'agit de la négociation des salaires pour 1990-91.

CGV-910413

#### 10.3CEX-910124

10.31 Nomination au Conseil des gouverneurs de la A.J. MacMaster School of Nursinq

## R: 07-CGV-910413

Il est proposé par Gary Long et appuyé par Georgio Gaudet

"Que le mandat, d'une durée de trois ans, de Yolande LeBlanc soit reconduit."

Vote unanime ADOPTÉ.

## 10.32 Don d'oeuvres Inuits

Selon Médard Collette, le don sera fait sous réserve de sa reconnaissance par les autorités compétentes à Ottawa. Ce qui n'est pas encore fait.

D'après le Recteur, il y a un coût pour l'Université de rattaché à ce don.

#### 10.4CEX-910111

10.41 Vice-recteur du CUS: nomination

#### R: 08-CGV-910413

Il est proposé par Paul Lavoie et appuyé par Louise Comeau

"Considérant la teneur de la résolution 08-CGV-901208;

Considérant que Armand Caron a assumé les responsabilités afférentes depuis le ler juillet 1990; et

En conformité avec les politiques en vigueur à l'Université de Moncton;

Que Armand Caron soit nommé vice-recteur du CUS pour un mandat régulier se terminant le 30 juin 1995."

# AMENDEMENT

# R: 09-CGV-910413

Il est proposé par Jacques Robichaud

"Que le mandat se termine le 30 juin 1996."

Président: Selon moi, cette proposition n'est pas recevable. Le règlement a été appliqué. On n'a pas voulu dévié.

Recteur: Le règlement de l'Université de Moncton concernant la durée des mandats a été questionné. Une action du tribunal a été inscrite comme étant un mandat de cinq ans renouvelable une fois. Quand on a voulu agir pour nommer Armand Caron en juin 1990, ce qui nous a empêché de le faire est qu'il y avait une action au tribunal. On avait l'intention de le nommer et cela n'a pas été possible.

Lorsqu'il a été nommé, on voulait réaffirmer la notion de la durée du mandat et du règlement. Je comprends la frustration, mais je maintiens la résolution du CEX. C'est la meilleure façon de clarifier.

Vote unanime ADOPTÉ.

PAUSE 10 h 40 REPRISE 10 h 55

### 11. SUIVI DU SÉNAT

11.1 Grades honorifiques

Léandre Desjardins informe.

Docteurs honoris causa

René Dumont Doctorat ès sciences sociales

S. Mary Green Doctorat en service social

S. Lorette Gallant Doctorat en éducation musicale

Arthur Pinet Doctorat en sciences de l'éducation

Mgr Donat Robichaud (CUS) Doctorat en histoire

Hectorine Laforge (CUSLM) Doctorat en administration des affaires

Professeurs émérites

Jean Collette Professeur émérite de comptabilité Muriel K. Roy Professeure émérite de sociologie

11.2 Programme de spécialisation en géographie

## R: 10-CGV-910413

Il est proposé par Jean-Bernard Robichaud et appuyé par Paul Lavoie

"Que le Conseil des gouverneurs approuve la création du programme de spécialisation en géographie à la Faculté des arts et que cette approbation soit assujettie à l'approbation du même programme par la CESPM."

Vote unanime ADOPTÉ.

11.3 CUS: 2<sup>e</sup> année en éducation (enseignement élémentaire)

## R: 11-CGV-910413

Il est proposé par Jean-Bernard Robichaud et appuyé par Jacques Robichaud

"Que le Conseil des gouverneurs approuve l'introduction de la  $2^{\rm e}$  année en éducation (enseignement élémentaire) au Centre universitaire de Shippagan."

Vote unanime ADOPTÉ.

CGV-910413

## 12. NOMINATIONS

12.1 Conseil des gouverneurs

Monsieur le Président informe les membres que cette question a été discutée au Comité exécutif. Les gens du Nord-Est ont été consultés. Nous avons considéré trois candidatures et nous recommandons la nomination de Camille Ferguson, directeur de l'École polyvalente W.-A.Losier de Tracadie.

## R: 12-CGV-910413

Il est proposé par Anna Rail et appuyé par Paul L. Bourque

"Que Camille Ferguson soit nommé au Conseil des gouverneurs comme membre provenant de la région du Nord-Est."

Vote unanime ADOPTÉ.

12.2 Comité d'appel pour cause disciplinaire majeure

## R: 13-CGV-910413

Il est proposé par Gary Long et appuyé par Paul L. Bourque

"Que Paul Lavoie soit nommé au Comité d'appel pour cause disciplinaire majeure."

Vote unanime ADOPTÉ.

12.3 Comité de sélection des récipiendaires de la médaille

d'Honneur

# R: 14-CGV-910413

Il est proposé par Paul Lavoie et appuyé par Marcel Fafard-Godbout

"Que Paul L. Bourque soit nommé au Comité de sélection des récipiendaires de la Médaille d'Honneur."

Vote unanime ADOPTÉ.

12.4 Mandats du CGV se terminant en juin 1991

Le Secrétaire dresse la liste des personnes dont le mandat se termine en juin 1991. Il précise qu'il y a des mandats qui relèvent du Conseil et d'autres qui relèvent d'organismes externes.

René-Pierre Roussel Étudiant (CUS)
Léone Boudreau-Nelson Ancienne (CUM)
Anna Rail Ancienne (CUS)
Richard Savoie Région du Nord-Est
Georgio Gaudet Extérieur des régions
Édèse Bujold Région du Nord-Est

Gérald Clavette Région du Nord-Ouest Yvon Ouellette Région du Sud-Est Marcel R. Comeau Région de l'Atlantique

Les démarches seront entreprises afin de faire des recommandations à la réunion du Conseil de juin 1991.

Gary Long informe les membres que son mandat se termine avec la présente réunion.

Norman Roy terminera son mandat en juin également.

## 13. RAPPORT U DE M - MESF

Monsieur le Recteur précise que ce document est déposé en même temps au Ministre et au Recteur. "Il faut donner la chance au Ministre de faire les consultations et il a été convenu de ne pas rendre ce rapport publique. Ce document doit donc être gardé strictement confidentiel. Le Conseil a déjà reçu un premier rapport. L'objectif est d'améliorer le niveau d'accès à l'enseignement postsecondaire dans le Nord-Est et plus précisément dans la Péninsule Acadienne.

On se rapproche d'une formule régie par une entente cadre à long terme (soit 10 ans), renouvelable, liant le Ministère et l'Université pour développer un partenariat entre le Collège communautaire de Bathurst et le Centre universitaire de Shippagan. Nous avons un modèle assez prêt pour la signature d'une entente. Le Ministère reçoit le rapport d'une façon positive. Le ministre King se rendra au CUS rapidement pour constater l'état des installations. Le rapport sera rendu publique plus tard.

Je demande aux gouverneurs de recevoir le rapport et de poursuivre les discussions. C'est ici pour que les membres en saisissent les enjeux. On souhaite revenir en juin pour en discuter."

## R: 15-CGV-910413

Il est proposé par René-Pierre Roussel et appuyé par Yvan Bastien

"Que le rapport U de M - MESF soit adopté."

Vote unanime ADOPTÉ.

# 14. RAPPORT DU RECTEUR (Voir

l'annexe A, page 16)

Ce rapport est présenté à titre d'information par le Recteur.

# 15. INSCRIPTIONS OFFICIELLES 1990-91 (Voir

l'annexe B, page 29)

Gilles Long explique. Il précise qu'il s'agit des inscriptions officielles au 1' décembre 1990.

#### R: 16-CGV-910413

Il est proposé par Paul L. Bourque et appuyé par Paul Lavoie

"Que le rapport des statistiques officielles 1990-91 soit reçu."

Vote unanime ADOPTÉ.

# **16.** BUDGET 1991-92

Médard Collette, vice-recteur à l'administration, informe les membres qu'il n'a pas de budget à déposer. Il n'a pas reçu de la Province les subventions. Dans le budget provincial on a parlé de 3.8%, du gel des salaires; mais le projet de loi n'a pas encore été déposé. Cela devrait être fait sous peu. On devrait avoir les subventions dans un proche avenir.

Président: Doit-on considérer une réunion spéciale d'ici à trois semaines ou est-ce qu'on autorise le Comité de finance et le Comité exécutif à procéder en attendant la ratification par le Conseil en juin prochain?

#### R: 17-CGV-910413

Il est proposé par Paul L. Bourque et appuyé par Donald Aubé

"Qu'on ait une assemblée spéciale pour l'approbation du budget."

Vote Pour 17 Contre 3 ADOPTÉ.

La date sera arrêtée à la rubrique 19.

# **17. DÉPÔT DU DOCUMENT DES FEMMES... S'EXPRIMENT** (Voir l'annexe C, page 51)

# R: 18-CGV-910413

Il est proposé par Dollard LeBlanc et appuyé par Jean-Paul Soucy

"Que le rapport soit reçu."

Vote unanime ADOPTÉ.

# **18.** AFFAIRES NOUVELLES

18.1 Rapport du Comité de sélection de la Médaille d'Honneur

Le Secrétaire fait rapport.

## R: 19-CGV-910413

Il est proposé par Jacques Robichaud et appuyé par Anna Rail

"Que la Médaille d'Honneur soit remise à Alida Léveillée et au Docteur Edouard Eddie le 8 juin prochain à Shippagan."

Vote unanime ADOPTÉ.

## 18.2 Lettre de l'APCUS

Monsieur le Président se demande comment il pourrait donner suite à la lettre de l'Association des professeurs du CUS.

Les membres lui suggèrent de donner les renseignements à la lumière de ce qui a été dit à la présente réunion.

## 19. PROCHAINE RÉUNION

Une réunion spéciale aura lieu le 4 mai 1991 à 9 h afin de procéder à l'étude du budget. D'autres questions urgentes pourront aussi être portées à l'ordre du jour.

Gary Long dit avoir apprécié son expérience et remercie les membres du Conseil pour leur travail. Monsieur Long en est à sa dernière réunion.

Monsieur le Président remercie Monsieur Gary Long pour sa contribution.

# 20. CLÔTURE

La séance est levée à 13 h.

Contresigné	le			
		Richard	Savoie,	président

Gilles Long, secrétaire